



Syndicat National des Personnels de l'Éducation et du Social
Protection Judiciaire de la Jeunesse
Fédération Syndicale Unitaire
REGION Île de France
snpes.pjj.fsu.idf@gmail.com

Ubuesque et méprisant : quand l'administration nous renvoie vers les services sociaux !

Depuis le lundi 23 Janvier 2023, date à laquelle nous dénonçons une reprise sur salaire de 287 euros par la Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, le service communication de notre administration répond aux abonnés absents. Écrire aux personnels pour leur expliquer cette décision autoritaire et violente ne semble pas une option prise par notre Direction. S'abaisser à expliquer, rassurer ou s'excuser doit être impensable. Au-delà du mépris affiché pour les professionnel.le.s, cette situation montre que l'administration ajoute à une erreur de gestion, la démonstration de sa méconnaissance de tous les fondements du management (dont on nous bassine les oreilles) ! Le travail d'une administration en termes de communication est de créer la confiance et de rendre lisible ses décisions. La DPJJ semble avoir adopté la politique : « Soyons désinvolte, n'ayons l'air de rien ».

La DPJJ laisse donc les professionnel.le.s dans une situation ubuesque dans laquelle la seule information fiable est celle donnée par les syndicats. Certains et certaines responsables d'unité ont donc dû expliquer aux personnels une décision qu'ils apprenaient par voix syndicale (qui serait donc de même valeur que la voix hiérarchique).

Mais pire, la réponse que nous fait la Direction Inter Régionale IDF/OM consiste à se défausser sur la DPJJ. Ce serait cette dernière qui ne souhaite pas communiquer et c'est elle qui ne veut pas négocier un échelonnement.

Suite à nos demandes de prise en compte de la situation des personnels et dans sa grande bonté, la DIR propose de leur communiquer les coordonnées des Assistants de Services Sociaux des départements ! Si vos budgets ne peuvent supporter cette ponction financière violente et autoritaire, allez demander une aide, un secours d'urgence. Nul doute que si nous avons insisté un peu plus, la DIR aurait aussi communiqué les coordonnées des restaurants du cœur et la liste des CHRS de l'Armée du Salut.

Et encore, pour bénéficier d'une aide vous devrez montrer patte blanche, et justifier que votre situation est gravement dégradée.

Cette réponse est particulièrement méprisante, l'administration centrale commet une erreur et nous demande à nous, professionnel.le.s, de frapper aux portes des services sociaux. **Nous ne demandons ni l'obole, ni la charité !**

Nous demandons simplement que l'erreur commise par l'administration

ne pèse pas sur le budget des agents.

Nous demandons simplement qu'on ne décide pas autoritairement

de nous mettre en difficulté à cause d'un « oubli » dont nous ne sommes pas responsables !

Nous refusons d'être considéré comme des simples matricules, nous demandons que quand une décision vient impacter nos salaires, nous puissions être **CONSULTÉ, ÉCOUTÉ, CONSIDÉRÉ**. Dans l'acronyme R.H utilisé par les Services de Ressources Humaines, nous aimerions être moins considéré comme des ressources et plus comme des **HUMAINS** !

